

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/09/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SAS MARIE BORNE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 1000 €

Siège social : 44 rue Pierre Loti, 22620 PLOUBAZLANEC

Objet social : Toutes les missions liées aux -activités de « horse-coaching » définies comme relevant de l'utilisation des chevaux en vue d'une formation comportementale au management, à la communication, à la gestion d'équipes et de projets et à la gestion de ses émotions. - au Conseil de tout ordre dans la conduite des affaires pour le secteur équestre ; - aux cours d'équitations - aux missions inhérentes à la gestion des affaires courantes d'un centre équestre - au commerce d'équidés - à la valorisation d'équidés

Président : Madame Marie BORNE demeurant 28 Bis Avenue André Bonnin, 35135 CHANTEPIE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT BRIEUC